

Evangelie de Jésus Christ selon saint Matthieu (5, 17-37)

« Il a été dit aux Anciens. Eh bien ! moi, je vous dis »

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Amen, je vous le dis : Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise. Donc, celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux. Mais celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux. Je vous le dis en effet : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux.

Vous avez appris qu'**il a été dit aux anciens** : Tu ne commettras pas de meurtre, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. **Eh bien ! moi, je vous dis** : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Si quelqu'un insulte son frère, il devra passer devant le tribunal. Si quelqu'un le traite de fou, il sera passible de la géhenne de feu. Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui, pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison. Amen, je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou.

Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Si ton œil droit entraîne ta chute, arrache-le et jette-le loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier jeté dans la géhenne. Et si ta main droite entraîne ta chute, coupe-la et jette-la loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier qui s'en aille dans la géhenne. Il a été dit également : Si quelqu'un renvoie sa femme, qu'il lui donne un acte de répudiation. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui renvoie sa femme, sauf en cas d'union illégitime, la pousse à l'adultère ; et si quelqu'un épouse une femme renvoyée, il est adultère.

Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur. Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu, ni par la terre, car elle est son marchepied, ni par Jérusalem, car elle est la Ville du grand Roi. Et ne jure pas non plus sur ta tête, parce que tu ne peux pas rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir. Que votre parole soit "oui", si c'est "oui", "non", si c'est "non". Ce qui est en plus vient du Mauvais. »



« Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. »
Matthieu (5, 17)

À propos de l'évangile de ce dimanche.

... Si votre justice ne surpasse pas celle des Pharisiens...

Dans l'évangile de ce jour, Jésus nous parle de sagesse, d'intégrité et de sincérité envers soi-même et ceux qui nous entourent. Il nous invite à nous démarquer des scribes et des pharisiens, à les surpasser, eux qui, selon lui se cantonnent à obéir aux commandements qu'ils ont colportés ou

simplement lus dans les Écritures sans vraiment les vivre eux-mêmes. En fait, ils ne sont que de beaux parleurs et des donneurs de leçon...

Alors, comment faire pour nous démarquer d'eux, pour que notre « justice surpasse celle des scribes et des pharisiens ? »

Pour Jésus, il n'est pas question d'abolir complètement le passé, ni de le conserver tel qu'il est. Dans une sorte d'accomplissement, d'achèvement, il faut lui donner une vie nouvelle, afin d'aller toujours un peu plus loin. Ce n'est pas parce qu'une tradition est ancienne qu'elle est encore valable aujourd'hui. Ce n'est pas parce qu'une idée est nouvelle qu'elle est meilleure que celle du passé.

Du texte d'aujourd'hui, il faut retenir deux passages importants :

Le premier indique le désir de Jésus « d'accomplir » les promesses de l'Ancien Testament : « Ne croyez pas que je sois venu abolir la loi et les prophètes. Non, je suis venu pour les accomplir ». Jésus veut améliorer, compléter, parfaire.

Le second nous invite à surpasser la justice des scribes et des pharisiens. Chacune des antithèses nous pousse à aller plus loin, comme par exemple celle de l'offrande à l'autel : « Lorsque tu apportes ton offrande à l'autel et que tu te souviens que ton frère (ou ta sœur) a quelque chose contre toi, laisse-là ton offrande, va d'abord te réconcilier avec ton frère (ou ta sœur) et reviens présenter ton offrande. » L'offrande à l'autel est importante mais plus importante encore est la réconciliation avec ton frère (ou ta sœur).

Il s'agit donc d'une morale qui n'abolit pas la Loi et les Prophètes mais qui la rend plus parfaite : « Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. »

Le Christ nous invite ce matin à améliorer notre façon de faire, en prenant exemple sur notre Père céleste :

« Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. »

ANNONCES

Préparation liturgique : Mardi 17 février 2026 à la maison paroissiale, préparation liturgique à 20 h 00 pour les 28 février et 1^{er} mars, une équipe d'Amancy, l'équipe n°1 de La Roche et l'animateur du couvent.

Catéchèse adultes : Rencontre vendredi 20 février à 19 h à la maison paroissiale. Thème de cette rencontre : Luc « Le Fils prodigue ».

Les vendredis de Carême : A partir du vendredi 20 février 2026 et chaque vendredi du carême de 12 h 15 à 13 h en l'église de La Roche, temps de partage, prières et jeûne.

Permanence du Pardon : Une permanence du Pardon chaque samedi du carême du 21 février au 28 mars inclus de 10 h à 12 h en l'église de La Roche sur Foron. La journée du Pardon sera le samedi 21 mars.

Petit Séminaire de Gikongoro : Quête pour le petit séminaire de Gikongoro à la sortie des messes des 21 et 22 février à Eteaux, le couvent et à La Roche sur Foron.

Les P'tits Dîners sont de retour, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la maison paroissiale. Le principe : rencontrer de nouvelles personnes autour d'un dîner ou d'un déjeuner (au choix). Un tirage au sort aura lieu pour savoir avec qui vous vous retrouverez. Un moment convivial, joyeux, pour faire grandir les liens entre nous.

Père Boniface : Le père Boniface sera parmi nous à partir de mi-juillet jusqu'à environ mi-août, afin de l'aider à payer son billet d'avion, une cagnotte est ouverte à la maison paroissiale. Merci pour lui. Le prix du billet est environ de 1000 € A/R.

NOS PEINES



Cette semaine nous avons célébré les funérailles de :

- Thérèse ARESTAN mercredi 11 février en l'église d'Amancy, messe d'accompagnement le samedi 28 février à 18 h en l'église d'Amancy ;
- Philippe RUBIN samedi 14 février en l'église de Cornier, messe d'accompagnement le samedi 28 mars à 18 h en l'église de Cornier.

Nous célébrerons les funérailles de :

- Pierre MÜLLER lundi 16 février à 10 h en l'église de La Roche sur Foron ;
- Bernard BOVAGNE mercredi 18 février à 14 h 30 en l'église de Cornier.

Si vous désirez recevoir la feuille d'annonces par mail, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la maison paroissiale ou par mail à l'adresse suivante : ste-marie@diocese-annecy.fr

INTENTIONS DE MESSE

Messes en semaine :

Messes en semaine :

Mardi, Mercredi, Vendredi

8 h 30 Église de La Roche sur Foron

Jeudi

8 h 30 Chapelle du Couvent

Mardi au Vendredi

18 h 00 Sanctuaire Bénite Fontaine

Samedi

9 h 00 Sanctuaire Bénite Fontaine

Mercredi 18 février 2026

Cendres

- 15 h à la Chapelle du Couvent des Sœurs de la Charité à La Roche
- 20 h en l'église d'Évires

Samedi 21 février 2026

Église d'Eteaux 18 h 00

Messe d'accompagnement de Marie-Claude PHILIPPE ;

Messe d'accompagnement de Clémence CHALLIER ;

Messe d'accompagnement de Gérard SUATTON ;

Huguette et Raymonde MENOUD ; René DESBIOLLES ; Daniel ZORTEA ; Michèle, Paul et Christelle DEMOLIS ; Bernard LAPHIN ; Gilles et Laurent MISSILLIER et les défunts de la famille MISSILLIER, LOMBARD et DUVERNAY ; Gabriel DECHAMBOUX ; Micheline et Lucien BURTIN ; Constantina PORCU ; Gisèle et Michel GRANDPERRIN ; Denise DESBORNES ; Audrey, Emma et Ferdinand ROSSET ; René DUVILLARD ; Jean-Paul DUPONT ; Gérard SAVEY ; Alexandre et Marcelle JAPPEL, leurs enfants Michèle, Yves et Véronique ; Michel SAGE et sa famille ; Joseph et Monique DUPANLOUP ; Pierrot DUPANLOUP et son fils Jacques ;

Dimanche 22 février 2026

Chapelle du couvent

08 h 30

Gérard CARRIER ; Pour les défunts d'une famille ;

Église de La Roche sur Foron

10 h 00

Marcel et Nicole VOLPI ; Familles VULLIEZ, SENNEGON et parents défunts ; Bernadette CHESNEAU ; Juliana ZANOTTA ; Michèle THABUIS ; Défunts de la famille VILLIOT ;

Sanctuaire de la Bénite Fontaine

10 h 45